

RC et Réassurance

Entretiens de l'assurance
Atelier RC

F. Vilnet
10 Décembre 2007

RC et Réassurance

- **Facteurs d'incertitude des risques RC**
- **Caractéristiques de la réassurance**
- **Insuffisance des couvertures RC**
- **Problématique de l'indemnisation**
- **Conclusion**

Facteurs d'incertitude des risques RC

- **Connaissance**
 - Risques RC difficiles à cerner (exposition, durée, risques de développement ou inconnus)
- **Typologie**
 - Risques légaux ou de jurisprudence: discontinus, difficiles à évaluer
- **Prédictibilité**
 - Impact à long terme: risques technologiques, biologiques ou génétiques
 - Risques santé et corporels
- **Catastrophes**
 - Changement d'échelle: développement du nucléaire, dissémination
 - Corrélations: croissance, mondialisation et risques RC
 - Catastrophes potentielles: sériels (médicaments, produits...), risques émergents

Facteurs d'incertitude des risques RC

- **Inventaire et cartographie**
 - Risques RC en général sous estimés par les entreprises
 - Risques dé-corrélés de la taille des entreprises
 - Risques non pris en compte ou peu gérés (Terrorisme..)
 - Risques difficiles à mutualiser (Médical...)
 - Risques internationaux
 - USA (années 80)
 - Chine (maintenant)
- **Durée longue de développement**
 - Sensibilité à l'inflation et aux facteurs culturels
 - Légaux, sociaux, politiques...

Facteurs d'incertitude des risques RC

- **Aggravations des risques**
 - Augmentation des expositions (effet de richesse)
 - Augmentation des contentieux (judiciarisation des rapports contractuels dans la vie économique et sociale)
 - Augmentation des recours à l'assurance ('poche profonde')
 - Empilement légal avec complexification (National, Europe, Asie...)
 - Législations
 - Jurisprudence
 - Augmentation des fréquences: potentiel de grands sinistres à venir
- **Conséquences**
 - Difficulté de diversifier les risques (cumuls inter RC et inter pays possibles)
 - Volatilité (montant, temps): important impact sur le capital (Solvabilité 2)

Caractéristiques de la réassurance

- **Fonction de la réassurance**
 - Indicateur de risques
 - Référentiel sur bases de données élargies
 - Retour d'expérience mondial (systèmes juridiques, types de sinistres)
 - Dissémination des meilleures pratiques
- **Risques réassurés**
 - Moins de proportionnel et plus de non-proportionnel
 - Tendance à l'anti- sélection
 - Plus de risques de pointe et exposés (nature des couvertures, sévérité des réglementations...)
 - Transfert des dérives consuméristes et jurisprudentielles sur la réassurance
 - Portefeuilles déséquilibrés avec beaucoup plus de volatilité

Caractéristiques de la réassurance

- **Limitations des engagements**
 - Limites originales et traités (montant, cumul des sinistres- Clause APREF, durée de la garantie dans le temps)
 - Plus de couvertures illimitées (sauf légales)
- **Exclusions**
 - Traités: risques exposés (nucléaire, OGM..) ou inassurables (amiante...)
- **Visibilité**
 - Transfert vers le marché facultatives
 - Traités: clauses restrictives et de définition du cumul des sinistres
- **Conséquences**
 - Couvertures incomplètes pour cédantes
 - Pression sur les conditions techniques de marché
 - Développement des captives d'assurés et captives professionnelles

Insuffisance des couvertures

- **Développements nécessaires**
 - Améliorer la visibilité des couvertures d'assurance
 - Stabilité du cadre juridique (exclusions, définition du sinistre)
 - Progrès à faire pour la perception et connaissance des risques:
 - Améliorer les statistiques
 - Meilleure modélisation
 - Convergence des paramètres (taux d'actualisation, barèmes d'indemnisation, stabilisation des sinistres)
 - Besoins d'assurabilité: augmentent avec concentrations de valeur et développement technologique
 - Marchés assurance, réassurance et financiers à combiner:
 - Développer co- assurance et réassurance
 - Financiarisation de risques à meilleure visibilité

Insuffisance des couvertures

- **Marché français**
 - **RC**
 - Couvertures insuffisantes (professionnel, industriel, nucléaire, pollution, retrait de produits, risques des dirigeants, décennale grands ouvrages...)
 - Devoir de conseil et couvertures RC professionnelles des assureurs et intermédiaires à gérer
 - Déséquilibre structurel entre des couvertures issues de l'illimitée et des prix issus de période de retour centennales
 - Manque de visibilité sur sinistres corporels
 - Manque de mutualisation dans certaines branches
 - Peu de couverture du risque de développement et du risque opérationnel
 - **Assurance directe**
 - Faible développement : individuelles et GAV , garantie du conducteur ...
 - Favorisée par garanties obligatoires

Problématique de l'indemnisation

- **Inéquité de l'indemnisation RC en France**
 - Forte variabilité:
 - Type de régimes
 - Type de branches
 - Type de juridictions (civil, administratif)
 - Régionales
 - Dans le temps
- **Difficultés de l'indemnisation**
 - Lente, incertaine, limitée
- **Voies possibles:**
 - Responsabilité objective
 - Nécessité de développer l'assurance directe pour indemniser l'assuré:
 - Personnes (développement des individuelles)
 - Biens

Conclusion

- **Réflexion de place**
 - Livre Blanc RC (FFSA)
 - Coopération des acteurs: Pouvoirs publics, assurés, assureurs, courtiers et réassureurs (évaluation, prévention) avec hiérarchisation des sujets
 - Cadre de discussions avec Pouvoirs publics: projet de réforme du code civil, indemnisation corporels, RC médicale, RC produits défectueux, actions de groupe, dommages environnementaux, risques émergents type OGM...

- **Développement de la visibilité et de l'assurabilité de la RC**
 - Standardisation et communication des risques (rapports d'entreprise - AMF)
 - Solvabilisation du marché et augmentation des couvertures
 - Recherche de nouvelles capacités avec réassureurs
 - Potentiel titrisation et couvertures financières